

Séminaires

Les tarifs ci-dessous sont pour le groupe complet, peu importe le nombre.

Notre salle accueille jusqu'à 16 personnes maximum.

<u>Forfait séminaire incluant :</u>	½ Journée *	Journée complète *
◆ Location de la salle ◆ Matériel technique (Beamer, flip chart et marqueurs, câbles de branchement) ◆ Réseau Wifi privatif ◆ Bloc-notes et crayon à papier pour chaque participant ◆ Boissons à volonté (eau plate, eau gazeuse)	250.-	400.-

* ½ journée (8H00-12H00 ou 13H30-18H00) * journée (8H00-18H00)

Forfait boissons chaudes à volonté, viennoiseries, fruits ½ journée CHF 15.- / pers

Forfait boissons chaudes à volonté, viennoiseries, fruits Journée CHF 25.- / pers

LES REPAS

Suggestions pour le repas du midi :

- ◆ Menu du jour (entrée + plat ou plat + dessert) à **CHF 22.- / pers**
- ◆ Menu du jour (entrée + plat + dessert) à **CHF 25.50 / pers**
- ◆ Choix à la carte possible : www.rocheray.ch en dessous de 10 personnes.

Suggestions pour le repas du soir :

- ◆ Choix à la carte : www.rocheray.ch en dessous de 10 personnes.
À compter de 10 personnes, nous vous proposerons un menu.

L'HÔTEL

À partir de **92.- / pers/ nuit** (petit-déjeuner inclus / hors taxe de séjour CHF 3.-/ personne / nuit)

LES CONDITIONS

En cas d'annulation de la part du client, ce dernier s'engage selon les dispositions suivantes :

- ◆ Annulation de la manifestation **7 jours** avant la date : **10 %** du montant total de la prestation à régler
- ◆ Annulation de la manifestation **48 heures** avant la date : **40 %** du montant total de la prestation à régler
- ◆ Annulation de la manifestation **24 heures** avant la date : **80 %** du montant total de la prestation à régler

Si aucune annulation n'a été signalée par écrit au jour et à l'heure de l'événement, l'établissement est en droit de facturer **100 %** du montant total convenu.

Toute annulation de la part du client devra être signalée par écrit (courrier, e-mail).

Le nombre définitif de participants devra être communiqué au plus tard **48 heures** avant l'événement.

En cas de diminution entre le nombre de participants fixé par le client suivant le délai ci-dessus et le nombre définitif/réel à l'heure de l'événement, les conditions suivantes s'appliquent :

- ◆ Jusqu'à un écart de **15 %** en dessous : Facturation du nombre réel de participants.

En cas d'augmentation du nombre participants au moment de l'événement – sous réserve que cela soit réalisable pour l'établissement : Facturation du nombre réel de participants.

Hôtel * Restaurant Bellevue Le Rocheray**

Le Rocheray 23, 1347 Le Sentier

+41 (0)21 845 57 20

info@rocheray.ch www.rocheray.ch